



Morne Plaine

On avait pensé que dans la démesure, le fond était atteint. Honnêtement. Mais c'était sous-évaluer gravement l'étendue des ressources du DISI qui confine au surnaturel tant l'acharnement se diffuse jusqu'aux plus infimes tréfonds de nos vies professionnelles. Et pas seulement : même notre espace personnel est désormais impacté.

Les tous derniers à en faire les frais sont les agents qui préparent actuellement l'examen professionnel de qualification aux fonctions de Programmeur Système/Concepteur-Réalisateur d'Application (PSE/CRA).

Alors que les préparations spécifiques prévoient un stage de révisions intensives en cas d'assiduité et de résultat, voilà que la DISI refuse, par un mail sibyllin à quelques jours de son déroulement, la participation au dit stage. Motif : nécessité de service !

A coté du mail d'invitation émanant de l'IGPDE qui vous félicite et vous encourage, cela fait mal. Que dire des efforts consentis, des morceaux de vie personnelle arrachés à étudier, à acquérir de la technicité, à se rendre compétent ? Comment dès lors envisager autrement que comme du gâchis tous ces sacrifices infligés, les loisirs auxquels on renonce, la vie sociale qu'on met entre parenthèses ? Ces étapes de carrière sont structurantes mais apparaissent comme des marches diablement hautes auxquelles il faut être bien rompu.

Cette préparation à l'examen, de l'avis de tous ceux qui en ont bénéficié jusqu'alors, est d'un apport sans pareil. La refuser à un agent n'est pas de nature à le mettre dans les meilleures dispositions pour réussir. De là à envisager que la direction leur pose des bâtons dans les roues, il y a un pas que la Disette n'hésite d'ailleurs pas à franchir, surtout au vu du motif invoqué.

C'est d'autant plus scandaleux que cette direction a systématiquement refusé la notion même de sous-effectif dans les services. Cela n'existe selon elle que dans les esprits syndicaux étroits. Ainsi, en arguant de la nécessité de service, le DISI reconnaît explicitement que les effectifs qu'il place sont insuffisants pour l'exercice des missions. Jusqu'alors, l'agent en faisait les frais dans ses conditions quotidiennes de travail et pour ses prises de congés.

Désormais, c'est sa carrière qui en souffre, empêchant toute progression et toute évolution puisque les outils permettant de le faire deviennent inaccessibles. Il ne s'agit plus d'un discours pseudo-alarmiste tenu en HMI sur un avenir qu'on pressent sombre : cette fois, on y est. C'est bien la vraie vie.

Quelle insulte pour l'implication de ces agents. L'IGPDE consultée par nos soins n'a jamais connu de pareille affaire depuis qu'elle s'occupe des concours et examens pour le ministère. Quel mépris pour l'ensemble des agents qui sont ramenés au simple rang de meuble. Pour notre bon Baron et son aréopage, preuve est faite, s'il en était besoin, qu'il agit avec ses gens comme bon lui semble, comme avec ses portes, sur lesquelles il fait retirer sur le champ l'affiche d'appel à la grève du 26 janvier au prétexte que ce sont « ses » portes.

***/**

Il y a donc ses portes, ses gueux, son portail, sa DISI. Pendant ce temps, dans le bâtiment C du site lyonnais réputé avoir été rénové de fond en comble il y a peu, il faut déjà refaire des murs qui déséquilibrent des planchers pendant que les agents tentent d'esquiver les chutes de carreaux de plafond et d'échapper aux odeurs nauséabondes au rez-de-chaussée.

Mais le DISI pavoise : le baromètre social, paraît-il, remonte. Il ne pouvait guère en être autrement : tomber plus bas était impossible sauf à attaquer le béton. En absence de publication des chiffres (la direction s'y est fermement opposé), on peut bien lui faire dire ce qu'on veut, et elle ne s'en prive pas.

Évidemment, la réalité est toute autre, et la forte mobilisation des personnels face à l'arbitraire et l'injustice a réaffirmé plusieurs vérités, et non des moindres. D'abord, la quasi totalité des collègues lésés ont été rétablis dans leurs droits.

Ensuite, concernant l'état du dialogue, qu'il soit social ou autre, les agents ont pu constater de visu sa teneur, oscillant de la part du directeur du mépris à la suffisance. On n'a jamais avancé de cette manière. Enfin et surtout, l'action syndicale a montré toute sa pertinence et son efficacité alors qu'on ne la présente plus guère autrement que moribonde. A bon entendeur...

Au final, beaucoup de bruit pour rien, pour un non-sujet, qui a dégénéré en un conflit majeur, et qui ne pouvait que finir par une capitulation en rase campagne du directeur. Convoqués peu avant le terme, les responsables syndicaux ont assisté médusés à 20 minutes d'explications pour expliquer son refus, et 2 autres pour lâcher que, dans sa grande mansuétude, les agents pourraient poursuivre leur formation. Morne plaine. Il ne reste qu'à attendre les répliques au tremblement de terre qui, à n'en pas douter, ne vont pas tarder.

L'espoir ne fait pas vivre

En 2015, l'espérance de vie à la naissance a baissé de trois mois et demi pour les hommes comme pour les femmes : 79 ans pour les hommes et 85,1 ans pour les femmes. Cette diminution est une première en France depuis 1969, même si l'espérance de vie des femmes avait déjà diminué en 2002 et 2012, notamment à cause des épidémies de grippe.

De très nombreux facteurs qui contribuaient à l'allongement de la vie sont touchés : les conditions de vie, la pénibilité du travail, sa durée. Les individus sont moins attentifs à leur santé et à leur corps en particulier (hygiène, alimentation, etc.). L'accès aux soins régresse. La qualité des soins et l'innovation en matière de santé jouent.

Il en est de même pour l'espérance de vie en bonne santé ou sans incapacité. En 2012, elle était de 62,6 ans pour les hommes et 63,8 ans pour les femmes.

Mais les différentes réformes successives sont passées par là. Puisque nous vivons de plus en plus longtemps, pourquoi ne pas augmenter l'âge légal de départ à la retraite au lieu de taxer les 10 points de Produit Intérieur Brut qui sont passés du travail, autrement dit des salaires, au Capital ?

Serons-nous encore en bonne santé et sans incapacité à 65 ans ? Les chiffres tendent à prouver le contraire. Le mode de vie que nous propose notre société n'y est sans doute pas étranger. Et les conditions de travail ne cessent de se détériorer. Deux raisons pour se poser des questions quant à notre avenir, et pas uniquement professionnel.

Meyzieu : souriez, vous êtes sondés

Décidément, la Direction de la DISI ne recule devant rien pour imposer ses 4 volontés. Un sondage a circulé auprès des agents de Meyzieu de manière nominative afin de connaître leurs sentiments concernant le travail du samedi. Lorsque la charge de travail s'accroît, il est demandé aux collègues de travailler hors des périodes habituelles. Même si certains ont vu leur hiérarchie exercer une certaine pression pour qu'ils acceptent de travailler plus, le choix reste individuel et sur la base du volontariat.

Or, une enquête nominative permettrait de connaître le choix de chacun et de mettre la pression sur les personnes qui oseraient contredire les envies de la Direction. Celles exercées dans le passé, notamment sur nos plus jeunes collègues, sont encore dans toutes les mémoires.

L'effectif de MEYZIEU n'en finit plus de baisser. Visiblement, la Direction a des doutes sur l'adhésion des agents pour boucher les trous dus aux suppressions d'emplois et aux conditions de travail.